COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer, vous devez obligatoirement,
avant le 30 novembre 2026, vous inscrire.

CHOISISSEZ LE MODE D'INSCRIPTION QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX :

Via vitogaz.com

En remplissant le formulaire accessible à l'adresse : vitogaz.com/challenge-vip
ou en scannant le QR code ci-contre :

OU

En retournant le bulletin de participation papier

Bulletin à retourner sous une enveloppe cachetée à l'adresse :

VITOGAZ FRANCE - CSC - CHALLENGE VIP 2026
Tour LANDSCAPE - 6, Place Des Degrés
92800 - Puteaux

(À retourner avant le 30.11.26)

Nom du préscripteur :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél :

Email :

Votre interlocuteur Vitogaz France :

Réservé à Vitogaz France
N° d'enregistrement : ...../...../2026

Prescripteur professionnel

Forme et Raison sociale :

RCS :

SIRET :

Autre prescripteur

Date de naissance :

Lieu de naissance :

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement, accessible ***via*** https://www.vitogaz.com/reglement-challenge-vip/ dans son intégralité et déposé auprès de Me Panhard, Commissaire de justice à Paris et m'engage sans réserve à le respecter.

Date :

Cachet et signature :

VTZ-DDV-CHALLENGEVIP26-DIG-0126-2

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

CHALLENGE VIP 2026

Vitogaz Informateur Propane

PARTICIPEZ À NOTRE CHALLENGE ET RECEVEZ JUSQU'À 508 € DE PRIME PAR CONTRAT ! *

Le Challenge est ouvert à toute personne remplissant les conditions précisées au règlement et ayant formalisé son adhésion **avant le 30 novembre 2026.**

Les primes sont versées sous forme de chèques cadeaux utilisables dans plus de 800 enseignes partenaires, *via* :

auth.cadeaux.pluxee.fr/signin

**Le bonus sera versé en fin d'année en fonction du nombre de contrats signés (premier plein effectué) en chèques cadeaux dématérialisés.*

Nombre de contrats VITOGAZ ayant fait l'objet d'un 1er plein dans l'année civile	Prime VIP	Bonus* performance	Prime totale *(en chèques cadeaux)*
1 contrat	300 points => 300 €		**300 €**
2 contrats	600 points => 600 €	85 points => 85 €	**685 €**
3 contrats	900 points => 900 €	165 points => 165 €	**1 065 €**
4 contrats	1 200 points =>1 200 €	250 points => 250 €	**1 450 €**
5 contrats	1 500 points => 1 500 €	450 points => 450 €	**1 905 €**
6 contrats	1 800 points => 1 800 €	640 points => 640 €	**2 440 €**
7 contrats	2 100 points => 2 100 €	950 points => 950 €	**3 050 €**
8 contrats	2 400 points => 2 400 €	1 415 points => 1 415 €	**3 815 €**
9 contrats	2 700 points => 2 700 €	1 875 points => 1 875 €	**4 575 €**

Conditions d'éligibilité « Challenge VIP 2026 »

VITOGAZ FRANCE (RCS Nanterre 323069112) organise du 1er janvier au 31 décembre 2026 une opération nationale « Challenge VIP 2026 ».

Le Challenge est ouvert à toute personne morale ou personne physique éligible, remplissant les conditions précisées au règlement et ayant formalisé son adhésion avant le 30 novembre 2026.

Sont notamment éligibles : les personnes morales et physiques exerçant une activité en relation avec le domaine de l'énergie et la vente de matériel associé. Les SCI sont exclues du dispositif. Pour chaque adhérent, un compte Pluxee dédié est ouvert.

Lors du premier plein de réservoir d'une installation gazée et facturée, une prime de base de 300 euros est créditée sur son compte, par contrat réalisé, c'est-à-dire lorsque le (ou les) réservoir(s) sont gazés et facturés).

En fin d'année, un bonus performance est également attribué, calculé en fonction du nombre de premiers pleins réalisés.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en écrivant à :

VITOGAZ FRANCE – Challenge VIP – 6 Place des Degrés – 92045 La Défense Cedex (France).

La participation au Challenge vaut acceptation pleine et entière du règlement, disponible sur demande écrite auprès de :

SCP SCHAMBOURG-PANHARD, Commissaire de Justice – 43 rue de Trévise – 75009 Paris.